



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Insécurité à Béthune

Question orale n° 438

Texte de la question

Mme Caroline Parmentier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la dégradation préoccupante de la situation sécuritaire à Béthune et plus particulièrement dans certains quartiers comme le Mont-Liébaut. Ces secteurs sont le théâtre d'actes de violence graves, parmi lesquels des tirs à l'arme à feu visant des immeubles d'habitation ainsi que des attaques contre des véhicules de transport en commun. Mme la députée rappelle que l'insécurité a franchi un nouveau cap à Béthune, comme en témoignent plusieurs faits récents, notamment le viol en plein après-midi d'une adolescente de quinze ans dont les suspects sont deux Afghans à la fin du mois d'octobre 2025. De tels événements nourrissent une inquiétude croissante parmi les habitants. Face à cette situation, Mme la députée réaffirme la nécessité d'un renforcement rapide et durable des effectifs de police, notamment durant les heures nocturnes, afin d'assurer une présence dissuasive et de mieux protéger la population. Elle demande également la création d'un nouveau commissariat au Mon-Liébaut. Elle le prie de bien vouloir indiquer quelles mesures concrètes le Gouvernement envisage de mettre en œuvre pour répondre à cette situation.

Texte de la réponse

SÉCURITÉ À BÉTHUNE

Mme la présidente . La parole est à Mme Caroline Parmentier, pour exposer sa question, no 438, relative à la sécurité à Béthune.

Mme Caroline Parmentier . J'attire l'attention du ministre de l'intérieur sur l'aggravation particulièrement alarmante de la situation sécuritaire à Béthune, et plus spécifiquement dans certains quartiers comme celui du Mont-Liébaut, gangrenés par les points de deal, les trafics de drogue et les réseaux de criminalité organisée.

Ces secteurs sont désormais le théâtre de violences criminelles : tirs à l'arme à feu visant des immeubles d'habitation en avril dernier et atteignant des fenêtres d'appartements occupés par des locataires qui auraient pu être victimes d'une balle perdue ; jets de projectiles contre des véhicules de transport en commun ; autres actes violents tels qu'une agression homophobe sur la grand-place ou encore des vols et coups et blessures lors de la dernière fête de la musique. Ces faits installent un climat d'insécurité durable.

Béthune a franchi un nouveau cap avec le viol, en plein après-midi, d'une adolescente de 15 ans à la fin du mois d'octobre ; les suspects sont deux ressortissants afghans. Ces faits, d'une extrême gravité, ont profondément choqué la population et renforcé l'inquiétude des Béthunois.

Face à cette situation, je demande un renforcement rapide et pérenne des effectifs de police – en particulier la nuit – ainsi qu'une accélération des actions de démantèlement des points de deal et un renforcement de la répression contre les consommateurs.

Je sollicite également la création – ou la réouverture – d'un poste de police dans le quartier du Mont-Liébaut, afin de répondre aux graves problèmes sécuritaires et de protéger les riverains.

Quelles mesures efficaces entendez-vous déployer pour répondre à cette situation et garantir la sécurité des habitants de Béthune et de ses quartiers les plus exposés ? Concernant la réouverture du poste de police, je souhaite une réponse précise.

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur.

Mme Marie-Pierre Vedrenne, ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur . La sécurité des Français constitue une priorité du gouvernement. Je tiens à souligner l'engagement des forces de sécurité, policiers et gendarmes.

À Béthune, la police nationale est pleinement mobilisée et son action s'appuie sur des moyens renforcés. L'effectif de la direction interdépartementale de la police nationale s'élève désormais à 3 240 agents, contre 2 923 fin 2016, soit plus de 300 agents supplémentaires. La circonscription de Béthune compte quant à elle 241 agents.

Cette mobilisation produit ses effets. Au cours des dix premiers mois de cette année, la délinquance générale dans la circonscription de police a reculé de 3,85 %, et de 2,81 % dans la ville. Entre 2016 et 2024, les vols sans violence contre les personnes ont baissé de 30 %, les vols violents sans arme de 42 % et les vols de véhicules de près de 30 %.

J'en viens au quartier du Mont-Liébaud, que vous avez évoqué et qui a connu des problèmes ayant légitimement suscité l'inquiétude et l'exaspération des habitants. La réponse a été forte et rapide : renforcement de la présence policière sur le terrain, en coordination avec la police municipale ; opérations sur la voie publique – nombre de rondes accru et sécurisation de deux lignes d'autobus traversant les quartiers par les équipes. La tranquillité publique a ainsi été rétablie.

Il n'est pas envisagé d'ouvrir un nouveau commissariat dans ce quartier, la ville de Béthune étant déjà le siège de l'hôtel de police.

S'agissant du viol, les faits datent du 29 octobre et se sont déroulés dans un logement. Ce drame a été traité avec la plus grande diligence dès que la victime s'est signalée. Les deux auteurs présumés ont été interpellés par la brigade anticriminalité (BAC) et présentés à la justice.

Nul triomphalisme de ma part, d'autant que nous célébrons aujourd'hui la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Les craintes et les attentes de la population et des élus sont légitimes ; nous les entendons et nous poursuivrons nos efforts dans le combat contre la délinquance.

Soyez assurée, madame la députée, que l'État reste mobilisé sous l'autorité du préfet. Les policiers agissent chaque jour et je salue une nouvelle fois leur engagement dans votre agglomération.

Mme la présidente . La parole est à Mme Caroline Parmentier.

Mme Caroline Parmentier . Concernant les deux ressortissants afghans évoqués, vous vous trompez – l'un d'entre eux a été remis en liberté. En outre, vous me répondez par des généralités et n'appréciez pas réellement la situation sur le terrain. Aucun changement n'est prévu ; je le note.

Données clés

Auteur : [Mme Caroline Parmentier](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (9^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 438

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 novembre 2025](#)

Réponse publiée le : 26 novembre 2025, page 10135

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [18 novembre 2025](#)